



CHEMIN DU POMMIER 5
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org

Genève, le 31 octobre 2005

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous écrire à propos de la Conférence régionale pour les parlements africains sur le thème « Violences à l'égard des femmes, abandon des mutilations génitales féminines: le rôle des parlements nationaux » qui se tiendra à Dakar, au Sénégal, les 4 et 5 décembre 2005.

Cette Conférence, accueillie par l'Assemblée nationale du Sénégal, est organisée par l'Union parlementaire africaine, en coopération avec l'Union interparlementaire et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'objectif premier de la Conférence régionale est d'assurer l'engagement politique des parlementaires au niveau continental dans l'abandon de la pratique traditionnelle préjudiciable de la mutilation sexuelle féminine (MSF) en les sensibilisant et en les mobilisant sur la question. Elle vise aussi à favoriser les échanges de vues entre parlementaires sur un thème intéressant particulièrement l'Afrique, et de définir des initiatives parlementaires et interparlementaires durables.

Vous aurez reçu la lettre d'invitation et la note d'information qui vous ont été adressées par l'Union parlementaire africaine. Comme vous le constaterez, votre parlement y est invité à envoyer des délégués travaillant sur la question, ou faisant partie des commissions parlementaires des questions sociales, des droits de l'homme ou des droits de la femme. A toutes fins utiles, je joins un exemplaire de la note d'information qui vous a été adressée, accompagnée du programme de la Conférence.

Dans l'espoir que votre parlement sera en mesure de participer à cette importante réunion, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Anders B. Johnsson
Secrétaire général